



CANADIAN COUNSELLING AND
PSYCHOTHERAPY ASSOCIATION
L'ASSOCIATION CANADIENNE DE
COUNSELING ET DE PSYCHOTHÉRAPIE

L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie souligne la Semaine de sensibilisation à l'intimidation et de la prévention

OTTAWA (le 18 novembre 2013) Aujourd'hui, l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) intervient en faveur d'une plus grande visibilité de la Semaine de la sensibilisation à l'intimidation et de la prévention, qui se déroule du 17 au 23 novembre. Cette année, le thème de l'événement est « Affirme-toi! (contre l'intimidation) ».

La Semaine de sensibilisation à l'intimidation et de prévention fut soulignée pour la première fois en novembre 2003; elle est depuis lors reconnue par les écoles, les collectivités et les organismes partout sur la planète et vise à promouvoir des solutions aux problèmes liés à l'intimidation. « Cette semaine spéciale procure aux membres de la collectivité, aux entreprises, aux écoles et autres établissements, surtout ceux qui comptent des populations vulnérables, une belle occasion de s'impliquer, de favoriser plus de conscientisation et d'éducation et de travailler ensemble à la réduction de l'intimidation et de ses effets perniciose au sein de nos communautés », explique Blythe Shepard, présidente de l'ACCP.

En tant qu'association nationale bilingue représentant la profession du counseling et de la psychothérapie, l'ACCP est centrée sur la formation professionnelle, la recherche et la défense des droits dans tous les domaines de la profession. L'Association regroupe une section spécialisée précisément dans le counseling en milieu scolaire, tout en étant directement intéressée à garantir que tous les enfants et les jeunes aient accès à des conseillers scolaires compétents dans chacune des écoles. Par ailleurs, l'intimidation n'est pas un phénomène limité à l'école. C'est une réalité qui remonte aux débuts de l'humanité et qui s'est poursuivie tout au long du Moyen-âge et jusqu'à notre époque. C'est pourquoi les sections de l'ACCP, qu'elles regroupent des conseillers en pratique privée, en développement de carrière, en justice sociale et dans d'autres domaines d'intérêts spécialisés, jouent un rôle important pour faire en sorte que les Conseillers canadiens certifiés soient bien renseignés et qu'ils effectuent un travail efficace auprès des clients de tous âges et de tous les milieux, qui ont besoin d'aide dans des problématiques liées à l'intimidation, à la violence et au harcèlement.

L'ACCP s'affirme fièrement contre l'intimidation. Elle appuie fermement le travail des conseillers et conseillères compétents qui s'attaquent aux problèmes liés à l'intimidation dans la vie canadienne, en milieu de travail, dans les écoles et dans les relations personnelles. Qu'il s'agisse de violence conjugale ou de harcèlement au travail, de violence relationnelle ou de sabotage émotionnel, l'intimidation prend diverses formes et a diverses causes. L'ACCP s'est engagée de façon proactive à accroître la sensibilisation aux effets néfastes de l'intimidation, à réduire l'incidence d'événements d'intimidation par l'intervention précoce, à soutenir ceux et celles qui sont victimes d'intimidation (peu importe leur rôle, qu'elles aient ciblé des tiers, qu'elles aient été ciblées par des tiers ou aient été de simples témoins), l'objectif étant de favoriser un meilleur état de santé de la population tout au long de la vie.

Il est apaisant de pouvoir dialoguer en toute confidentialité sur des questions ayant trait à l'intimidation et à la santé mentale. « L'ACCP veut s'assurer que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes ont accès à du soutien efficace, qualifié et en temps voulu, ajoute Mme Shepard. Qu'il s'agisse de programmes complets d'orientation et de counseling dans les écoles, en passant par les interventions

précoces et l'éducation tout au long de la vie, de même que le soutien continu par des professionnels d'expérience, il est certain que des conseillers qualifiés peuvent avoir une influence positive sur la vie des personnes touchées par des menaces, de la violence, du harcèlement et autres formes d'intimidation, aussi bien en tant que professionnels autonomes qu'à titre de membres d'équipes de soutien et d'agents orienteurs. »

L'ACCP encourage aussi quiconque vit les effets de l'intimidation ou se retrouve en situation d'intimidation envers autrui d'aller chercher de l'aide immédiate. L'ACCP a récemment inauguré un nouveau site web grand public, « Parlons ensemble » (<http://www.talkingcanhelp.ca/fr/>), qui suscite un dialogue ouvert et où les personnes du public peuvent trouver des renseignements clairs et fiables au sujet des avantages du counseling pour l'amélioration de diverses expériences de vie ayant un impact négatif sur la santé et le bien-être. De plus, pour obtenir de l'aide thérapeutique, vous pouvez vous rendre au www.ccpa-accp.ca, où vous trouverez une liste de Conseillers(ères) canadiens certifiés dans votre région.

-30-

L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) est une association nationale bilingue, qui offre aux conseillers et psychothérapeutes professionnels l'accès à des programmes de formation exclusifs, des possibilités de certification et de perfectionnement professionnel, ainsi qu'un contact direct avec des collègues professionnels et avec des groupes de spécialité. L'ACCP fait la promotion de la profession et de ses contributions à la santé mentale et au bien-être de tous les Canadiens.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Alana Baker
Bureau : (613) 233-8906
Cell. : (613) 299-4017
ccpa@impactcanada.com